

# INFORMATION CONCERNANT VOTRE RENDEZ-VOUS D'ECHOGRAPHIE

## Personnes accompagnantes

L'échographie est un examen médical qui nécessite calme et concentration. C'est la raison pour laquelle **nous n'acceptons pas la présence d'enfants pendant la durée de l'examen.**

*Un seul accompagnant est autorisé en salle d'échographie.*

## Vos images

Les **appareils photos et caméscopes ne sont pas autorisés.**

Un compte-rendu ainsi que les clichés vous sont remis le jour même de l'échographie.

## Informations

- Eviter d'utiliser de la crème anti-vergeture au niveau du ventre dans les 10 jours qui précèdent l'échographie (les crèmes en général font diffracter les ultra-sons ce qui se traduit par une image floue et de médiocre qualité).
- Ne pas avoir la vessie pleine, sauf indication contraire (échographie gynécologique chez une patiente n'ayant jamais eu de rapport).

## Apporter le jour de votre examen les documents liés à votre grossesse :

- Echographies antérieures
- Résultat du dépistage de Trisomie 21 par les marqueurs sériques, si vous avez fait cet examen
- Résultat d'un prélèvement fœtal éventuel (amniocentèse, biopsie de trophoblaste)
- Résultat des sérologies si vous avez contracté une maladie infectieuse pendant votre grossesse (toxoplasmose, cytomégalovirus ou CMV, varicelle)
- Consentement signé par vous (en l'absence de consentement, nous le signerons sur place).

## Retard

Les examens échographiques ne sont pas toujours faciles à réaliser (mauvaises conditions d'examen ou mauvaise position du fœtus), le diagnostic de grossesse gémellaire peut être posé lors d'une première consultation, une anomalie peut être découverte...

Toutes ces circonstances peuvent expliquer un éventuel retard dans l'heure de votre rendez-vous. Merci d'être patiente.

Par ailleurs, il est indispensable de respecter l'horaire de votre rendez-vous car si vous arrivez en retard, cela décale automatiquement la suite des rendez-vous.

Merci de votre compréhension.